



**E-PPS**

**Analyse, Expertise, Diagnostic**

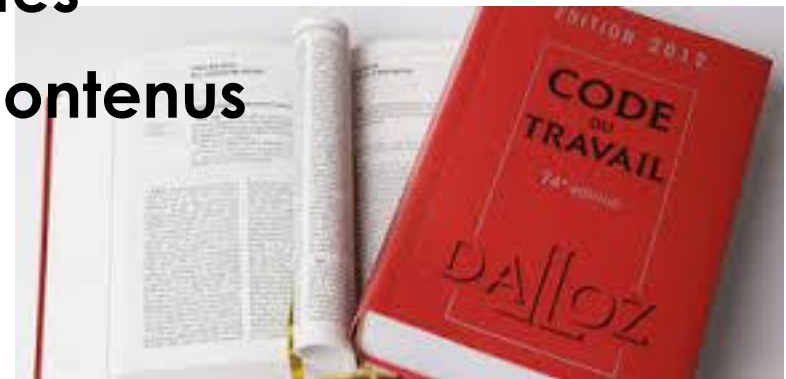
# Conférence AFTES

La réglementation générale  
en matière de SST

# Introduction

## Une simplification réglementaire en cours

- ❖ Diminution de la quantité de textes réglementaires à droit constant
- ❖ Codification des textes
- ❖ Harmonisation des contenus



# Sommaire

- ❖ **Nouvelle organisation de la prévention**
  - ❖ **Les principes fondateurs**
  - ❖ **La responsabilisation des acteurs**
- ❖ **Harmonisation des contenus**

# Les principes fondateurs



**Tous les acteurs  
sont concernés  
par la  
prévention des  
risques  
professionnels**

# Les principes fondateurs

## L'article L4211-1

**Le maître d'ouvrage** entreprenant la construction ou l'aménagement de bâtiments destinés à recevoir des travailleurs se conforme aux dispositions légales **visant à protéger leur santé et sécurité au travail.**

# Les principes fondateurs

## L'article L4531-1

Afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé des personnes qui interviennent sur un chantier de bâtiment ou de génie civil, le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre et le coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé ... mettent en oeuvre, pendant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet et pendant la réalisation de l'ouvrage, **les principes généraux de prévention** ....

Ces principes sont pris en compte notamment lors des choix architecturaux et techniques ainsi que dans l'organisation des opérations de chantier, ....

**... Planification .... Co-activités ... Interventions ultérieures**

# Les principes fondateurs

## L'article R4532-11

**Le coordonnateur veille, à ce que les principes généraux de prévention ... soient effectivement mis en œuvre.**

Il exerce ses missions **sous la responsabilité du maître d'ouvrage.**

# Les principes fondateurs

## L'article L4121-1

**L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.**

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention **des risques professionnels et de la pénibilité au travail ;**
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et **tendre à l'amélioration des situations existantes.**



# Les principes fondateurs

## L'article L4122-1

**Conformément aux instructions qui lui sont données par l'employeur,** dans les conditions prévues au règlement intérieur pour les entreprises tenues d'en élaborer un, il incombe à chaque travailleur **de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.....**

**Les dispositions du premier alinéa sont sans incidence sur le principe de la responsabilité de l'employeur.**

# Les principes fondateurs

## Les principes généraux de la prévention

~~Activités~~



Risque = danger x exposition

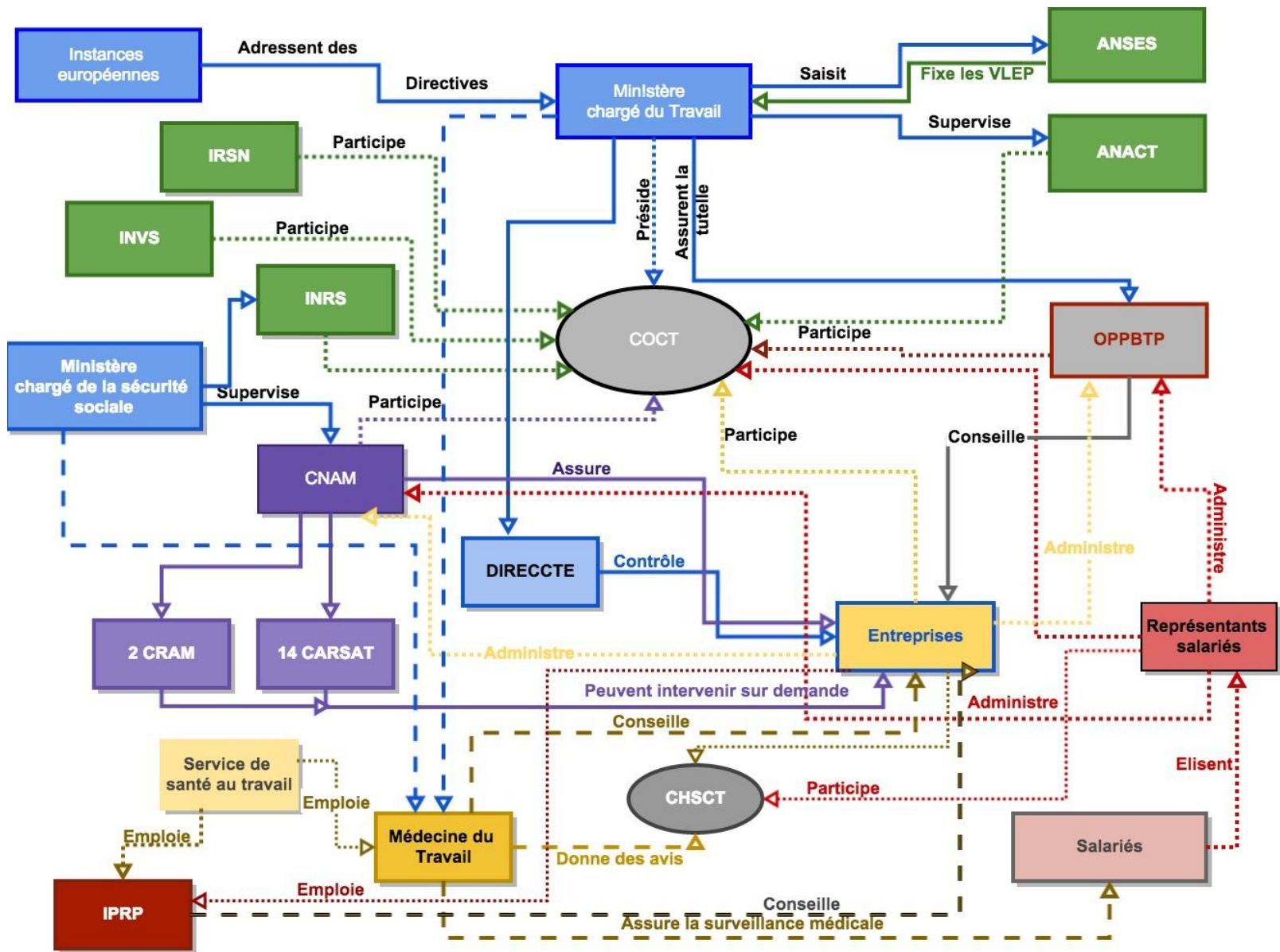
Vers un management des risques

~~Moyens~~ → Objectifs

Amélioration continue

**→ Référentiel des systèmes de management des risques (OSHAS 18001)**

# Organisation de la prévention



# Harmonisation

Code minier



Chapitre SST

Chapitre IV  
du code  
du travail

Arrêtés spécifiques  
(travaux souterrains :  
aérage, minage, ...)



# Modifications

## Risques chimiques



- REACH/CLP
- Classement des substances dangereuses
- Conditions de mises sur le marché
- Elimination ou substitution
- Evaluation des risques
- Respect des VLEP
- Vérification de la ventilation
- Contrôle d'exposition
- En cas d'accident
- Formation et surveillance médicale

# Modifications



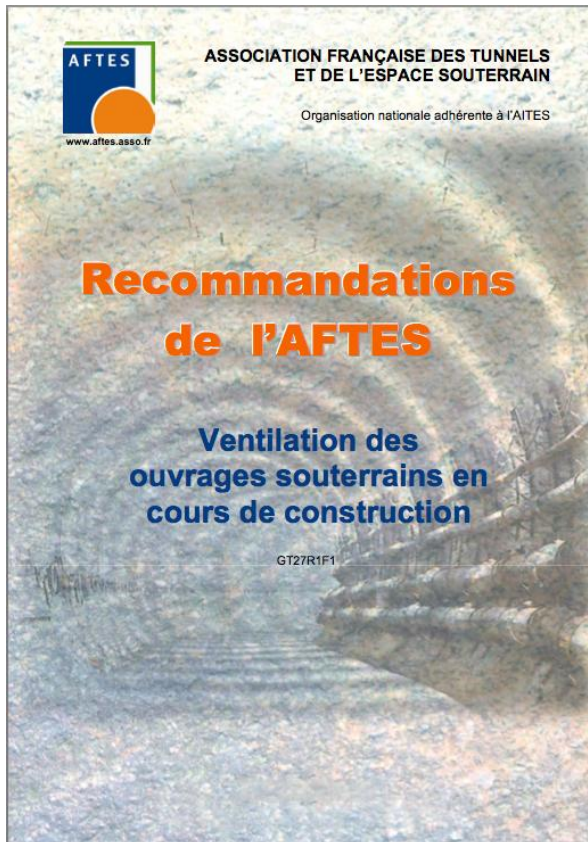
## Amiante



## De nouvelles contraintes pour les travaux souterrains

- S'appliquent la réglementation Amiante et la réglementation CMR ;
- L'INRS a publié une recommandation qui traite des travaux exécutés dans les terrains amiantifères ;
- Un groupe de l'AFTES prépare une recommandation

# Modifications



## Radon

Une recommandation est en cours de finalisation sur le radon.

## Ventilation

Pour tenir compte des modifications réglementaires et des évolutions techniques, la recommandation sur la ventilation dans les travaux souterrains est remise à jour.

# Modifications

## Hyperbarie



Crédit : JCLP Hyperbarie

- Entrée dans le processus de pénibilité
- Nouvelles réglementations :
  - Conditions d'entrée dans la profession
  - Certification obligatoire des entreprises intervenantes
  - Nouvelles modalités de formation des travailleurs (CAH)
  - Prévention O, T, H



# A venir

## Minage



- Le nouveau décret sur la sécurité pyrotechnique a été publié ; il manque les arrêtés ;
- Les règles de stockage des explosifs changent





E-PPS

Analyse, Expertise, Diagnostic

**Cabinet de Conseil en Sécurité et Santé  
au Travail, spécialisé dans la veille et la  
conformité réglementaire, l'analyse des  
situations de travail, la mesure de  
l'empoussiérage et l'aide à la mise en  
œuvre des mesures de prévention**

**VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION  
ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE JOURNEE**

98 rue de la Saussaie  
94320 THIAIS

Tél : 06.62.64.30.27

Mail : [mariechristinemichel60@gmail.com](mailto:mariechristinemichel60@gmail.com)